

nous pouvons féliciter le monde civilisé du caractère vigoureux pris par l'intervention des alliés au Mexique. Par un accord commun, les trois puissances sont convenues de ne pas limiter leur intervention actuelle à des opérations côtières ayant seulement pour but le paiement d'une indemnité, opérations qui bien qu'efficaces, n'offriraient néanmoins aucune garantie pour rendre au Mexique la sécurité sociale et la stabilité politique que nous désirons. Tous les hommes qui occupent de fait le pouvoir au Mexique, sont ou des brigands rivaux ou des tyrans dont les Mexicains veulent être délivrés. Le gouvernement républicain n'est pas approprié aux intérêts des diverses classes, non plus qu'à la nationalité dominante au Mexique, qui est celle des espagnols, qui ont presque toujours soutenu le principe monarchique. Aussi l'Angleterre, la France et l'Espagne étant en guerre avec les autorités mexicaines, l'extension de leur intervention devient essentiellement une condition de leur politique. Nous apprenons que le gouvernement de la reine a résolu, d'accord avec ses alliés, que les troupes françaises et espagnoles marcheraient de la Vera-Cruz à Mexico afin d'y supprimer un pouvoir exécutif, plus tyrannique encore envers ses nationaux que sans loyauté à l'égard des puissances européennes.

Nous croyons que les forces déjà envoyées par la France et l'Espagne suffiront pour réduire immédiatement l'opposition des généraux Juarez et Uraga et laisser les alliés maîtres du pays ainsi que du gouvernement civil. Tandis que les Français et les Espagnols agissent ainsi dans l'intérieur avec notre assentiment, nous bornerons notre coopération militaire à maintenir une flotte puissante dans le golfe de Mexico et nous mettrons une garnison de 700 marins au fort de Saint-Jean d'Ulloa. Cette garnison anglaise, quand la saison deviendra malsaine, sera remplacée par des troupes acclimatées venant de Cuba. L'expédition actuelle nous sera très-peu coûteuse. Il est toujours probable que l'intervention aura pour résultat de donner à l'archiduc Maximilien le titre de roi de Mexico. Le résultat avoué des alliés est la chute de la tyrannie actuelle. Lorsque ce but sera atteint, il sera fait un appel au peuple, et il y a toute probabilité que les Mexicains acceptent volontairement le souverain constitutionnel qui leur sera présenté par la voix commune de leurs libérateurs. L'archiduc Maximilien est un prince catholique; il sera peut-être nécessaire de maintenir une armée d'occupation au Mexique pour y soutenir le nouveau gouvernement, jusqu'à ce qu'il ait acquis une stabilité suffisante. En attendant, nous persisterons dans notre projet de toucher l'indemnité qui nous est due au moyen de la perception des droits de douane dans les ports du Mexique.

Le Times fait les observations suivantes sur les innovations qu'exige, en matière de droit public, l'application de la vapeur :

Celle-ci, dit-il, a introduit, au sujet des charbons de terre, une question nouvelle dans le droit international des neutres. Le principe si clair d'approvisionnement un vaisseau de guerre de la quantité de charbon nécessaire seulement pour gagner le port le plus proche de la métropole ne s'appliquerait pas au cas présent, car ce navire se servirait de ce charbon pour faire une course et reviendrait étât de nouveau en détresse. Le comte Russell pourvoit à la difficulté par cette disposition qu'un vaisseau de guerre ou un corsaire n'obligerait pas de charbon dans les Etats britanniques, même pour regagner sa patrie plus d'une fois en trois mois. Nous espérons que cette mesure mettra fin aux embarras que suscite à l'Europe cette dissension transatlantique. Nous avons une grande foi dans l'intégrité et dans le désintéressement des habitants de Southampton et de Portsmouth, et nous

gardait le silence. « Mon ami, lui dit le duc en se jetant à son cou, tu m'as rendu ma fortune. Fais plus encore, rends-moi mon fils. » Puis s'avançant vers madame d'Orgemont : « Cette prière, lui dit-il, vous est adressée comme à votre mari : un mot de vous le conserve à son père et à l'être angélique auquel, si je ne me trompe, il est déjà cher. Henriette, soyez ma fille. — Et vous, Albert, dit madame d'Orgemont en lui tendant les bras, retrouvez une mère. »

Ainsi se termina cette longue et pénible lutte entre l'homme et le duc, entre la noblesse des sentiments et celle de la naissance. Dans cette circonstance critique, toutes les qualités de Saint-Céran se ligèrent contre le seul défaut qui put quelquefois l'obscurcir, ou plutôt la reconnaissance, l'amitié, la tendresse de père s'associant utilement à sa fierté naturelle, réussirent à lui démontrer qu'une haute vertu pouvait ajouter encore à l'éclat d'une haute noblesse, et qu'ainsi la famille d'Orgemont apportait un véritable avantage à la sienne. L'expérience lui prouve aujourd'hui combien était fondée cette conjecture. Entouré de ses amis et de ses enfants, il a fait le bonheur de tous, et ce spectacle, que chaque jour renouvelle à ses yeux, assure à sa vieillesse la plus pure comme la plus durable des joissances.

JULES DE SAVIGNY.
FIN.

KERMESSE.
Dimanche 9 février.
La Neuville.

sommes bien sûrs qu'ils presseront le gouvernement d'exécuter les réglemens qui viennent d'être établis.

Le *Courrier d'Oran* a reçu d'un colon de Relizane, et publié la lettre suivante qui sera lue avec intérêt par les planteurs de coton :

« Depuis dix ans, j'habite l'Algérie, et depuis huit je me suis, chaque année, livré à la culture du coton, je suis persuadé qu'aucune autre culture industrielle ne peut arriver à produire plus, lorsqu'elle est dirigée avec intelligence et économie. »

« Je n'avais jamais vu, dans les colonies, se produire l'inconvénient qu'ont éprouvé cette année tous les planteurs de coton, et moi tout le premier; des chenilles, en quantité considérable, se sont introduites dans la grande majorité des capsules, et les tachant, empêchant leur développement et leur nerf, ont réduit de plus de moitié le produit. »

« Cette plaie doit être attribuée à l'excessive sécheresse que nous avons eue l'année dernière. »

« Cet accident s'est quelquefois produit en Amérique; voici un remède qui m'a été indiqué par un colon de ce pays :

« Il faut, dès le premier arrosage, que les cotons soient de première ou de seconde année, à faire passer l'eau sur les pierres vives de chaux; il suffit pour cela à la vanne par laquelle on prend l'eau, d'avoir quelques pierres de chaux maintenues dans un filet ou dans un mauvais sac, peu importe, pourvu que l'eau destinée à arroser soit forcée de les traverser. »

Parmi les pétitions envoyées au Sénat, on en signale une ayant pour but de réclamer la suppression d'autorisation préalable en matière de journaux; on la dit signée de M. Plée, rédacteur du *Sicéle*.

On écrit de Berlin, 4 février : « La réponse de la France aux contre-propositions de la Prusse, touchant le traité de commerce, est arrivée dimanche soir. »

« La France refuse d'accepter plusieurs de ces contre-propositions. Une conférence entre les négociateurs est fixée à mardi prochain. »

Russie.

On écrit de St-Petersbourg, le 28 janvier :

« Nous sommes quelque peu étonnés ici des démentis donnés par le *Temps*, l'*Indépendance* et autres journaux à la nouvelle d'une menace faite par le gouvernement Russe à la cour de Rome, de reconnaître le royaume d'Italie dans le cas où le Pape refuserait de blâmer la conduite du clergé polonais ou le mouvement national lui-même. »

« C'est un courrier de cabinet, M. Grey, qui a porté à M. Kisseleff les instructions du cabinet de St.-Petersbourg sur ce sujet. Sans doute l'ambassadeur russe n'a pas posé brutalement le dilemme au cardinal Antonelli, mais quant au fait lui-même, il n'est pas contestable; je veux dire personne ne doute ici, dans les cercles bien informés, que M. de Kisseleff n'ait fait sentir à la cour de Rome que son refus de coopérer à la pacification des esprits en Pologne pouvait bien décider le gouvernement russe à reconnaître le gouvernement d'Italie. On ajoute, du reste, que la négociation n'a pas eu le succès qu'on en attendait ici. Le cardinal Antonelli se serait borné à demander un écrit constatant l'intention du cabinet de St.-Petersbourg de ne jamais reconnaître le royaume d'Italie. »

Dans l'exposé de la situation de l'Empire présenté au Corps législatif, le chiffre des tissus importés en France pour le dernier trimestre de 1861, s'élève à la somme de 16,473,000 fr.

D'un autre côté, M. Fould, dans son exposé financier, constate qu'il est entré en France, pendant le quatrième trimestre, pour 30 millions de tissus, lainages, cotonnades et articles similaires, et ajoute que ce chiffre représente à peine un pour cent de la production nationale.

D'après ce calcul, la France produirait annuellement pour 12 milliards de ces mêmes articles.

Personne, jusqu'à ce jour, n'avait soupçonné une pareille production.

Notons, en passant, que cette modeste somme n'a trait qu'aux articles qui étaient encore prohibés au 1^{er} octobre dernier et qu'il faut en excepter les toiles, coutils et soieries.

Nous sera-t-il permis de demander de quel côté se trouve la vérité et à quelle source ont été puisés les chiffres dont il est ici question ?

J. REBOUX.

CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

« Monsieur le préfet,

« A l'époque où l'administration fut réorganisée en France, l'empereur Napoléon I^{er} décida que les sous-préfets visiteraient chaque année toutes les communes de leur arrondissement. Avec la pénétration de son génie pratique, il avait compris l'avantage de rapprocher l'administration des administrés, et de faire traiter sur place la plupart des questions d'intérêt local. A ses yeux, le rôle principal des sous-préfets était de recueillir les vœux des populations, d'apprécier eux-mêmes leurs besoins, et de stimuler souvent, par leur présence et leurs conseils, le zèle des municipalités. »

« Le nombre, la variété et l'importance des affaires qu'ont fait naître, depuis le premier Empire, les progrès de l'agriculture et de l'industrie, empêcheraient aujourd'hui de visiter, en une seule année, un arrondissement tout entier; mais il importe de remettre en vigueur une mesure dont le principe est excellent et dont la stricte application peut être modifiée sans inconvénient. »

« A l'avenir, les sous-préfets devront se rendre deux fois par an dans chaque canton : ils y réuniront, sous leur présidence, les maires de la circonscription. Ces réunions auront lieu, l'une à l'époque de la tournée de recrutement, l'autre au mois de juin. La première se tiendra toujours au chef-lieu du canton; la seconde, à tour de rôle, dans une des localités les plus importantes après le chef-lieu. Les sous-préfets soumettront à votre approbation leur itinéraire, qui sera combiné de façon à traverser le plus grand nombre de communes, et à les avoir toutes visitées dans le délai de deux ans (1). »

« Ces conférences auront un double avantage : d'une part, elles permettront aux sous-préfets d'examiner contradictoirement les budgets et les comptes des communes; d'autre part, elles leur donneront tout ce qui touche à l'instruction primaire, à la vicinalité, à l'assistance, à la médecine gratuite, à la mise en valeur des biens communaux; de l'autre, elles fourniront aux maires l'occasion de s'éclairer sur l'interprétation des circulaires, l'application des lois, les propositions à soumettre aux conseils municipaux. »

« Les sous-préfets et les maires, appelés ainsi à se prêter un concours mutuel, gagneront à se mieux connaître, et la confiance, élément nécessaire d'une bonne administration, qu'on n'impose pas, mais qui s'inspire, naîtra sûrement de ce fréquent échange de rapports toujours profitables à la gestion des affaires communales. »

« L'attaché une véritable importance, monsieur le préfet, à ces réunions. Un procès-verbal en sera dressé; vous me le transmettez avec les observations que son examen vous aura suggérées. Il restera joint au dossier de chaque sous-préfet, et j'y puiserai mes informations les plus sûres pour apprécier le zèle et le dévouement de ces fonctionnaires. »

« Je désire qu'ils parcourent le plus souvent possible leur arrondissement, qu'ils s'attachent à voir de près les hommes et les choses, et que les populations trouvent en eux les vrais représentants d'un gouvernement qui veut donner satisfaction à tous les intérêts, et n'a d'autre but que la prospérité du pays. »

« Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération très distinguée. »

« Le ministre de l'intérieur,

« F. DE PERSIGNY. »

Nous lisons, dans un bulletin de la commission impériale pour l'Exposition universelle de Londres, inséré au *Moniteur*, l'avis suivant :

« La commission impériale installera, le 25 avril prochain, dans le palais de Londres, les jurés français. Ceux-ci auront donc cinq jours entiers pour faire une reconnaissance complète des exposants dont ils auront à signaler le mérite devant le jury international. »

« C'est ici le lieu de rappeler que ce jury commencera ses travaux le 1^{er} mai suivant, qu'il discutera journellement les récompenses, et que celles-ci seront toutes décernées le 31 du même mois. »

(1) Dans l'arrondissement chef-lieu, les réunions seront présidées par le préfet, ou, en cas d'empêchement, par son délégué.

Voici quelques renseignements curieux empruntés à l'*Annuaire des Postes*, sur le mouvement de cette administration pendant l'année 1861 :

« Du 1^{er} janvier au 31 décembre, la poste a reçu 274 millions de lettres, dont 2 millions 149,498 ont été mises au rebut par suite de défaut d'adresses ou d'adresses mal indiquées. Sur ces 274 millions de lettres, 246 millions 600,000 avaient été affranchies, 27 millions 400,000 ont été taxées. Les unes et les autres ont rapporté à l'administration 56 millions 600,000 fr., y compris la taxe perçue sur les 815,408 lettres renfermant des valeurs déclarées pour une somme de 521 millions 860,670 francs. »

On lit dans le *Courrier de St-Etienne* : « On vient d'inventer un appareil très ingénieux pour prévenir les explosions de gaz. En voici la description :

« Chaque établissement brûlant du gaz possède un compteur; c'est, comme on le sait, un récepteur dans lequel le gaz, en passant, fait mouvoir les ailes d'une roue, laquelle met en mouvement des aiguilles qui, sur les cadrans extérieurs, indiquent la consommation. »

« L'inventeur a eu l'idée d'adapter à ces compteurs un petit appareil extérieur prévenant les fuites qui peuvent survenir, par une sonnerie plus ou moins précipitée, suivant l'importance de ces fuites. Pour cela, il lui a suffi de prolonger l'arbre de la roue qui, au moyen d'un engrènement très simple, met en mouvement un marteau frappant sur un timbre. »

« Pour surcroît de précaution, ce même mouvement qui fait agir le marteau, ferme de lui-même une soupape interdisant l'entrée du gaz dans le compteur. »

« On a pu constater que cet appareil fonctionne pour la plus petite fente, fut-elle d'un litre en plusieurs heures. »

« Ainsi, au moyen de cet appareil, une fuite se déclare-t-elle dans la journée, on en est prévenu par une sonnerie; si on ne l'entend pas au moment opportun, le premier coup d'œil jeté sur le compteur fait voir que la soupape est fermée; on est averti qu'il y a eu une fuite, mais on est certain qu'il ne s'est pas échappé assez de gaz pour produire un accident. »

« Enfin, fût-on assez négligent pour n'avoir pas regardé son compteur avant d'allumer, à ce moment même on serait prévenu, car la soupape étant fermée, il serait impossible d'enflammer les becs. »

On nous écrit pour nous demander s'il est sérieusement question d'organiser un concert au profit des pauvres et des ouvriers sans travail.

Nous savons que des dispositions ont été faites pour réaliser cette bonne œuvre. Nous partageons l'espoir exprimé par notre abonné et nous comptons publier très prochainement un programme.

On a constaté au bureau du scel de Roubaix une différence de 10,000 pièces en moins pour le mois de décembre 1861 avec le chiffre comparé du même mois de l'année précédente.

Si, comme on nous l'assure, on ne présente au scel que la moitié des articles fabriqués, il y aurait une diminution de 20,000 pièces pour un seul mois.

L'*Indépendance belge*, dans son numéro du 31 janvier dernier, annonçait, à propos de la souscription ouverte par le *Sicéle* en faveur des ouvriers de Lyon et de Saint-Etienne, que la clôture de cette souscription si profitable avait été fixée au 10 février, par ordre supérieur, sans doute parce que cette manifestation était un indice trop grave de l'état de choses qui existe dans les principaux centres industriels français.

L'*Indépendance* ajoutait que l'ouverture d'une nouvelle souscription à Rouen pour les ouvriers malheureux de cette ville avait déterminé le gouvernement à interdire ces manifestations.

Il est vrai que dans son numéro du lendemain, 1^{er} février, ce journal annonçait que la souscription du prince Napoléon, arrivée dans l'intervalle, pouvait faire croire qu'il s'était trompé et que cette manière de provoquer publiquement la charité n'était pas si mal vue en haut lieu qu'il l'avait d'abord supposé.

Ces insinuations tendraient à faire croire que le gouvernement veut tenir secrètes ces manifestations louables et mettre obstacle aux élan de la charité envers nos malheureux ouvriers.

Telles ne sauraient être les intentions du gouvernement qui doit connaître notre position critique; il la soulagera sans doute par tous les moyens dont il dispose.

Il y a sur le seul territoire de Roubaix quarante mille ouvriers qui sont encore pour la plupart occupés aujourd'hui. Mais l'abaissement des salaires leur donne des journées tellement insuffisantes qu'il est grand temps de solliciter de larges secours, ainsi que nous le disions dernièrement.

Si notre administration veut bien s'en occuper, nul doute que nous n'obtenions quelque succès. On nous assure que des démarches actives ont lieu en ce moment. Nous nous estimerons bien heureux, si par nos appels nous pouvons y contribuer pour notre part.

Nous ne craignons pas d'insister, de revenir à plusieurs reprises sur cette question, parce que vis-à-vis de besoins impérieux, il ne faut pas avoir peur de passer pour importun.

J. REBOUX.

VILLE DE ROUBAIX.

Cours public de Chimie.

Lundi 10 février, à 7 h. 1/4 du soir.

DE L'EAU. (Suite).

Analyse et synthèse de l'eau. — Détails historiques sur la découverte de la nature complexe de ce liquide.

Cours public de Physique

Mercredi 12 février, 7 h. 1/4 du soir.

1^o Loi de l'abbé Mariotte sur les volumes et les pressions des gaz.
2^o Manomètres : manomètre à air libre; manomètre à air comprimé; manomètre métallique de Bourdon.

Au marché aux grains de Lille, d'hier, il y a eu une baisse moyenne de 19 cent. à l'hectolitre.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	le 5	le 6	hausse	baisse.
4 1/2 au compt.	99.95	100.	»	5
3 % au compt.	71.10	70.95	»	15
Banque	3005	3020	15	»
Oblig. du trés.	467.50	467.50	»	»

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Bucharest, 3 février.

Par suite de menées révolutionnaires on a vu de nombreux paysans a été lieu dans plusieurs villages. Le sous-préfet de Notaras, qui voulait les arrêter, a été tué et le procureur maltraité. Le prince Couza a envoyé des troupes pour arrêter la marche des paysans.

Madrid, 4 février.

S. M. a envoyé les insignes de la Toison d'or au prince héritier de Prusse.

Le ministère a donné l'assurance que les troupes alliées devaient partir immédiatement pour Mexico, afin d'empêcher la résistance.

Turin, 4 février.

Une manifestation populaire a eu lieu à Parme aux cris de : Vive le Pape non Roi ! vive l'Italie ! vive Victor-Emmanuel ! L'ordre n'a pas été troublé.

L'Emprunt italien est 69.25.

Saint-Petersbourg, 5 janvier.

Les revenus ordinaires, portés par le budget s'élèvent à 269 millions de roubles; les revenus extraordinaires provenant de l'emprunt de 1860 à 14 millions et demi.

Les dépenses ordinaires montent à 294 millions, les dépenses extraordinaires à 16 millions et demi.

Alexandrie, 3 février.

Les nouvelles de Beyrouth, en date du 30 janvier, portent que le désordre augmente en Syrie : des bandes armées interceptent la route de Damas. Un Musulman a été condamné à mort par une de ces bandes, et un chrétien a été également condamné à mort par un pacha.

New-York, 23 janvier.

La victoire remportée par les fédéraux dans le Kentucky, est confirmée; elle est considérée comme la plus importante de la campagne.

L'expédition de Burnside est arrivée à Pimlico-Sound. — On s'attend à l'attaque de Newbern et de l'île Roanoke.

Le comité du Congrès recommande l'émission d'une grande quantité de billets.

New-York, 23 janvier.

Le télégraphe mande, à Halifax, que le comité du Congrès recommande l'adoption d'un projet de papier-monnaie.

L'expédition de Burnside est arrivée à Pimlico-Sound et attaquera Newbern.

Le général Prim et les escadres anglaise et française sont arrivés à Vera-Cruz le 7 janvier. — On ne remarque aucune diminution des signes de l'intention des mexicains de faire résistance dans l'intérieur; Vera-Cruz est entourée du côté de terre. On s'attend à l'attaque de la ville.

Le change est à 14 1/2; l'or est coté 3 1/2 à 4 0/0 agio.

FAITS DIVERS.

Une modification qui paraît peu importante au premier abord, et qui pourtant est du plus haut intérêt, vient d'être apportée dans l'établissement des voies ferrées en France; des traverses en fonte succéderont désormais aux traverses de bois qui supportent les rails. Cette substitution, que l'on a longtemps regardée comme impraticable, à cause de la rupture occasionnée par les chocs, est rendue possible grâce à un tampon de carton qu'un ingénieur, M. Camus, a eu l'heureuse idée d'interposer entre le plateau et le coussinet. Des essais faits sur le chemin de fer de Lyon depuis huit mois, sans qu'on ait éprouvé d'avarie, donnent raison au système des coussinets métalliques.

Quant à l'importance de cette innovation, il nous suffira, pour la faire ressortir, de dire que 50,000 traverses en bois ont été employées pour refaire le chemin de fer de Bâle; 60,000 pour la seconde ligne de Mulhouse, et que la compagnie du Midi en a aussi employé 60,000 dans la même année. Or, toutes ces pièces de bois sont de premier choix; il était à craindre que nos forêts ne fussent pas longtemps en état de faire face à une pareille consommation; il y a une économie de 50 à 60 %, ce qui vaut bien la peine qu'on y regarde.